

### Incendie à l'Orient.

Dimanche matin, peu avant 5 heures, la note stridente du coraet du feu résonna au travers du village de l'Orient. Comme la nuit était calme, les personnes du Sentier qui furent réveillées par elle eurent un peu de peine à chercher les causes de cette alarme. Tout d'un coup toute la Vallée rougeoya d'une lueur sinistre, et une flamme gigantesque monta d'un groupe de bâtiments situés près de la fabrique « Lémania ». Ainsi, malgré la rapidité des secours, il ne fut pas question de sauver les immeubles attaqués par le feu. Du reste, les habitants eux-mêmes, surpris dans leur sommeil, avaient eu à peine le temps de s'enfuir en s'échappant par les fenêtres très sommairement vêtus. Grâce à la prompte mise en action de l'hydrante de la fabrique, on pu s'employer à protéger le bâtiment de l'ancienne pension Capt, distante de quelques mètres, et le groupe de maisons situé à l'ouest. Les pompes à moteur du Sentier et du Solliat s'installèrent au bord de l'Orbe, heureusement débarrassée de glace, et une action défensive s'organisa. La mise en action de nombreux jets puissants assura une extinction efficace, et une demi-heure s'était à peine écoulée que tout danger d'extension du feu était écarté. Les pompiers du Brassus également alarmés n'eurent pas à intervenir.

Après un laps de temps qui parut affreusement long aux voisins directs du lieu du sinistre, la foule accourut cependant, mais se trouva devant un fait accompli : la destruction irrémédiable des trois vieux bâtiments. Elle ne peut que suivre les progrès du feu grignotant peu à peu les parois, puis s'élançant en un tourbillon lugubre dans les chambres. De sauver le mobilier, il n'en avait pas été question. Seules quelques bribes de peu d'importance purent être évacuées.

Les bâtiments détruits appartenaient à MM. Sabatier, Honsberger et hoirs J. Capt-Droz. Ils étaient occupés par quatre ménages : deux des propriétaires, MM. Sabatier et Honsberger, M. Alexis Piguët, cantonnier, et Mlles Capt.

On se perd en conjectures sur les causes de ce sinistre et l'enquête, conduite par M. Léon Aubert, juge de paix, n'a donné encore aucun résultat. Peut-être est-il du à un court-circuit, car, dans certains vieux immeubles, les installations électriques sont souvent détériorées, ou peut-être à une déféctuosité de cheminée. Mais, sans doute, le mystère planera sur cette affaire, comme sur les précédentes. Des foyers sont détruits, les appartements à la portée de bourses modestes disparaissent peu à peu, et c'est dommage.

On lit dans : L'Orient, Vallée de Joux, Histoire de notre fraction de commune, par Roland Zahnd, 2004, p. 57 :

***Encore un incendie.***

*Le feu en janvier 1936 ravage le « voisinage » Chez Sabatier (anciennement Cadestin) proche de la Pension Capt (future rue de la condorde). La nuit est calme et les habitants surpris dans leur sommeil ont juste le temps de sauter par les fenêtres. Les causes sont indéterminées, est-ce un court-circuit vu la vétusté des installations ou un problème de cheminée ? Les propriétaires, MM. Sabatier, Honsberger, l'hoirie Capt-Droz et leurs locataires soit les membres de 4 ménages sont à la rue en plein hiver, malgré une intervention rapide, on n'a même pas pu sauver le mobilier.*

La localisation exacte de ces bâtiments, non précisée sur le cadastre, une fois de plus, est difficile à faire. Nous reproduisons ici le quartier incendiés avec les précisions de M. D. Aubert.



L'Orient. Chez Meylan-Ginioud (au vent) et chez Sabatier , chiffonnier, en face de l'Intérêt Public.



L'Orient et le Sentier au XIXe siècle (avant 1898). Depuis la précédente photo, plus ancienne, des travaux ont été apporté à la maison à vent du voisinage, avec rehaussement d'un étage. La maison de droite reste pour dire inchangée.



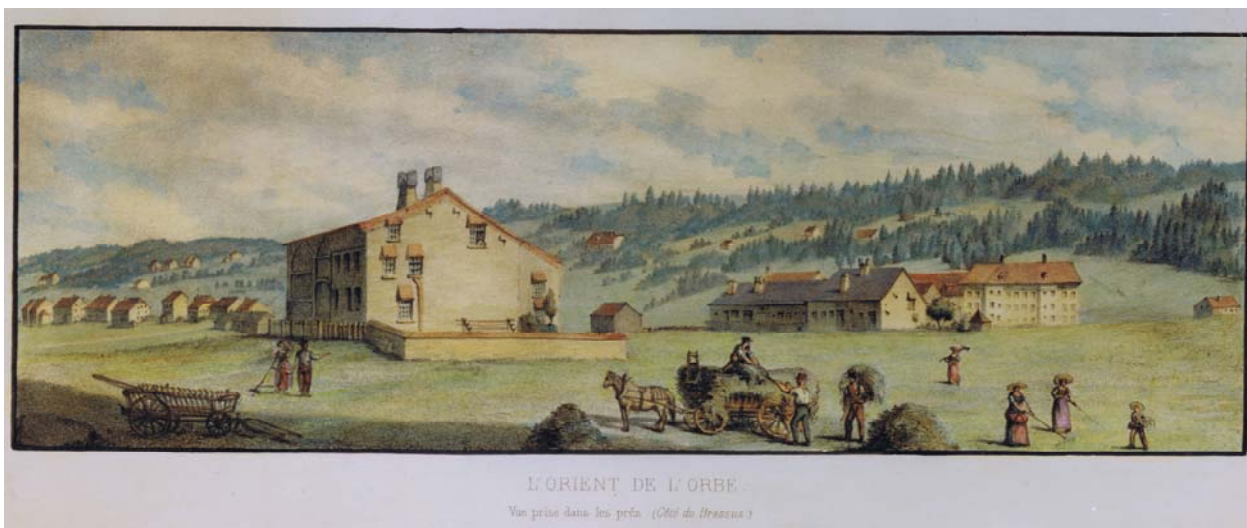
Une maison d'une incroyable vétusté, parmi probablement les premières du hameau. Reste à déterminer sa date, ses propriétaires successifs, et bien entendu son plan intérieur ! Une visite à l'époque où elle existait encore aurait été pleine d'enseignement. Avec naturellement la présence de l'ancienne cheminée.



A proximité, proche l'Hôtel de la Poste, le cœur du village. Quant aux bâtiments incendiés, qui figureraient ici derrière les maisons de gauche et centre, nous ignorons s'il y eut reconstruction et sous quelle forme.



L'Orbe en 1875, plan levé par J. Reymond. Le voisinage sinistré se situe Chez Meylan, dans le triangle formé par les routes. Ce voisinage est-il repérable sur la gravure de Devicque de 1852 ?



Peut-on imaginer que le voisinage sinistré en 1936 soit celui avec le toit gris ?



Notons encore que si la FAVJ du 30 janvier 1936 qui relate l'incendie est du jeudi, le sinistre fut du 26 janvier.

Et pour finir nous extrayons du cadastre du Chenit 1812-1814, plan folios 133-134, la situation propre à Vers chez les Melan.



La maison qui nous occupe (et nous préoccupe !) se trouve à droite, voisinage de quatre bâtiments en ce début de XIXe siècle, avec la maison à la grande cheminée à droite, partie orientale. L'autre partie, occidentale, n'est naturellement pas visible sur la photo. La maison avait donc, à une certaine époque qui ne nous est pas connue, été partagée en deux parties presque égales dans le sens longitudinal, c'est-à-dire parallèlement au faite du toit. Le bâtiment no 32, logement, grange écurie, appartenait alors à Henri-Joseph fils de Daniel Antoine Meylan, personnages n'ayant pas laissé une trace marquante dans l'histoire locale, ce qui serait le lot de l'essentiel de leurs contemporains par ailleurs.

# RENVOIS.

---

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <p>92. 29</p> <p>30</p> <p>31</p> <p>32</p> <p>34</p> <p>35</p> <p>36</p> <p>37</p> <p>131. 13</p> <p>132. 14</p> <p>11</p> <p>42</p> <p>44</p> <p>43</p> | <p>Place de 12<sup>1</sup>/<sub>2</sub> k . . . . .</p> <p>Maison, grange, écurie</p> <p>Place et aisances de 3<sup>1</sup>/<sub>2</sub> k</p> <p>Maison, grange, écurie d'Henri-Joseph fils de Daniel-Antoine Meylan.</p> <p>Maison, grange, écurie</p> <p>aisances de 23 k . . . . .</p> <p>Jardin de 11<sup>1</sup>/<sub>2</sub> k . . . . .</p> <p>Pré de 17 k . . . . .</p> <p>Place et passages commun aux citoyens Jacques-benri Reymond, Daniel Goy, David Marechaux et les hoirs de Philippe Reymond, contenant 26 k.</p> <p>Jardin de Jacques-benri Reymond, conten! 11 k</p> <p>Place et passage commun aux citoyens Jacques-benri Reymond, Daniel Goy, David Marechaux et Jean-David Capr. contenant 35<sup>1</sup>/<sub>2</sub> k</p> <p>Maison, grange, écurie 32 k</p> <p>Jardin 30 k . . . . .</p> <p>Pré 15<sup>1</sup>/<sub>2</sub> k . . . . .</p> | <p>} de Louis Thimothée s<sup>r</sup> feu Joseph Meylan, regent</p> <p>} tous s<sup>r</sup> feu Daniel Meylan bossatier</p> <p>} Des frères David et Elizée Meylan, pour la moitié.</p> <p>} Et Daniel Meylan p: l'autre 1/2 indivise;</p> <p>} tous s<sup>r</sup> feu Daniel Meylan bossatier</p> <p>} Indivis entre Henri et les hoirs d'Abram Meylan dragonet</p> |
|---|---|--|